

Consultation publique Centre 7400 Saint-Laurent

Compte rendu de la rencontre préparatoire avec les représentants de l'arrondissement Villeray – Saint-Michel – Parc-Extension

Date : 11 novembre 2010

Heure : 13 h 30

Lieu : Office de consultation publique de Montréal, 1550, rue Metcalfe 14^e étage

Étaient présents :

De l'arrondissement :

- Mme Marie-Claude Besner, chef de division urbanisme et services aux entreprises - Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises
- M. Marc-André Hernandez, conseiller en aménagement - Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises
- M. Benoît Lacroix, directeur – Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises

De l'Office de consultation publique de Montréal :

- Mme Hélène Laperrière, présidente de la Commission
- Mme Nicole Brodeur, commissaire
- M. Arlindo Vieira, commissaire
- Mme Charlotte Horny, analyste

1. Ouverture de la rencontre

La présidente de la commission, Mme Hélène Laperrière, souhaite la bienvenue aux participants et invite chacun à se présenter. Un ordre du jour est distribué. La présidente présente son équipe : Mme Nicole Brodeur, commissaire, M. Arlindo Vieira, commissaire et Mme Charlotte Horny, analyste.

2. Cadre de la consultation publique

La présidente de la commission rappelle le mandat du Comité exécutif de la Ville de Montréal, comprenant six (6) préoccupations particulières sur lesquelles la Commission est appelée à porter son attention, sans toutefois s'y limiter.

3. Cheminement du projet

M^r Lacroix et Mme Besner ont exposé le contexte du projet de développement résidentiel du Centre 7400 qui sera analysé par la commission. L'immeuble du 7400 Saint-Laurent est mis en vente depuis plusieurs années. Divers promoteurs se sont montrés intéressés et l'arrondissement avait établi quatre (4) critères à respecter pour un redéveloppement du site, à savoir : la non-construction en marge avant, hauteur maximale n'excédant pas celle du bâtiment principal, un parvis paysagé, une aire de stationnement entièrement souterraine. En 2009, l'équipe de promoteurs Thibault, Messier, Savard et associés inc. et Développements McGill, les porteurs du projet faisant l'objet de la présente consultation publique ont manifesté leur intérêt à développer le site dans le respect des critères énoncés par l'Arrondissement. De là s'est engagée une démarche d'évaluation des valeurs patrimoniales du complexe immobilier, menée conjointement par l'Arrondissement, le Bureau du patrimoine, de la toponymie et de l'expertise, et des professionnels (architecte et consultante en patrimoine) mandatés par le promoteur. Les orientations qui en ont résulté ont donné le cadre général de développement du projet.

4. Consultation publique

Les séances publiques d'information

Les séances publiques d'information débuteront le 15 novembre à 19h à l'Église orthodoxe Saint-Nicholas, située au 80, rue de Castelnau Est et se poursuivront, au besoin, le 16 novembre. L'objectif des séances d'information est de présenter le projet et de répondre aux questions du public et de la commission. La présidente présente en détail les règles habituelles pour assurer le bon déroulement de cette soirée d'information.

À la demande de Mme Besner et avec l'approbation de la commission, il est convenu que cette première soirée d'information débutera avec la présentation de l'arrondissement Villeray – Saint-Michel – Parc-Extension, suivie de la présentation du promoteur, cet ordre reflétant plus fidèlement le processus du projet.

Les séances d'audition des opinions

Les séances d'audition des opinions débuteront le 8 décembre en soirée à l'Église orthodoxe Saint-Nicholas, et se poursuivront, au besoin, le 9 décembre. Au moment des séances d'audition des opinions, les personnes inscrites seront invitées à présenter leur mémoire à la commission qui pourra par la suite poser quelques questions afin de bien cerner les propos du participant.

5. Rôle des portes paroles et des personnes ressources de la Ville

La présidente de la commission expose le rôle des porte-paroles lors des audiences publiques et tout au long du processus de consultation.

La porte-parole et personne ressource désignée pour l'arrondissement sera Mme Besner.

6. Questions et enjeux

La présidente de la Commission présente une série de questions potentielles identifiées par la Commission, lesquelles sont discutées avec les représentants de l'arrondissement.

Fin de la rencontre : 15h30